

**ARRÊTÉ N° 2025-2026-23 PORTANT RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES
ET COMPOSITION DES LISTES DE CANDIDATS
POUR LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL
DE L'UFR DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION**

SCRUTIN DU 20 NOVEMBRE 2025

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 à L. 712-6, L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que ses articles D. 719-1 et suivants ;

Vu l'arrêté rectoral n°DSM5/2025/29 en date du 3 juillet 2025 instituant une Commission de contrôle des opérations électorales (CCOE) de l'Université de La Réunion ;

Vu l'arrêté n°2025-2026-08 portant organisation des élections des représentants des usagers au conseil de l'UFR des Sciences et Technologies de l'Université de La Réunion ;

Vu les Statuts de l'Université de La Réunion modifiés le 2 mai 2025 ;

Vu les Statuts de l'UFR des Sciences et Technologies modifiés le 07 novembre 2019

Vu l'avis du Comité électoral consultatif de l'Université de La Réunion réuni le 20 octobre 2025 ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif de l'Université de La Réunion réuni le 5 novembre 2025 ;

ARRÊTE

Article 1 - Objet :

Le présent arrêté a pour objet de déclarer la recevabilité des candidatures reçues dans les délais impartis et remplissant les conditions réglementaires fixées, notamment dans le Code de l'éducation, pour le scrutin du 20 novembre 2025, en vue de l'élection des représentants des usagers appelés à siéger au sein du conseil de l'UFR des Sciences et Technologies de l'Université de La Réunion.

Article 2 - Listes de candidatures recevables :

Sont déclarées recevables les listes de candidatures suivantes en vue de l'élection des représentants des usagers au conseil de l'UFR des Sciences et Technologies :

Ordre de classement	LISTE DE CANDIDATURES
	Etudiants en Sciences
1	Mme PRUNIER Camille
2	M. FLORENT Mathis
3	Mme PLANTE Noémie
4	M. GIRONCEL Nicolas
5	Mme MOGNEDAHO Nadjila
6	M. ROUILLET Benjamin
7	Mme BOUCHER Arimalala
8	M. LAGIER Nathan

Ordre de classement	LISTE DE CANDIDATURES
	Union Étudiante 974 : Un vote pour changer la fac !
1	Mme FAMEKAMY Alicia
2	M. TECHER - -ASSEZAT Antoine
3	Mme MAS Maïlys Mimose
4	M. LESPINE -- BARRIERE Maël
5	Mme FONTAINE Elisa
6	M. CASTEL Paul

Article 3 – Exécution et mesures de publicité

Mme le Doyen de la Faculté des Sciences et Technologies et la responsable administrative de l'UFR des Sciences et Technologies sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage et publication sur le site internet de l'Université et de la Faculté des Sciences et Technologies. Un exemplaire sera également mis à disposition dans le bureau de vote.

Le présent arrêté sera également publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, et transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités.

Fait à Saint-Denis, le 12 novembre 2025

Le Président de l'Université de La Réunion



Pr. Jean-François HOARAU
Par délégation,
Davy LILA-HELMER
Directeur Général des Services Adjoint
Directeur des Affaires Juridiques et Institutionnelles